

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 18/02/2024.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Election du Maire.
- 2-** Création de 8 postes d'adjoint(e)s au Maire.
- 3-** Election des adjoint(e)s.
- 4-** Lecture de la charte de l'élu local